

31 juillet 2008

Cher Monsieur/Chère Madame,

Référence est faite à l'Approche stratégique pour la gestion internationale des produits chimiques qui a été adoptée par la Conférence internationale sur la gestion des substances chimiques lors de sa première session, tenue à Dubaï aux Emirats Arabes Unis, du 4 au 6 février 2006. La Conférence a convenu que les travaux sur le règlement intérieur de sa deuxième session seraient préparés par un groupe de travail juridique et technique à composition non limitée qui se réunirait quelques mois avant la deuxième session. Des consultations ultérieures avec les parties prenantes ont conclu qu'il serait utile que le Groupe de travail considère un certain nombre de questions supplémentaires en préparation de la deuxième session de la Conférence.

La première réunion du Groupe de travail juridique et technique à composition non limitée se tiendra du mardi 21 au vendredi 24 octobre 2008 à Rome en Italie, au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Les langues de travail de la session seront l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe. La réunion sera ouverte le mardi 21 octobre à 10 heures. L'inscription commencera le mardi 21 octobre dès 8 heures et se prolongera jusqu'à la fin de la semaine en fonction d'un programme qui sera disponible ultérieurement. Les groupes régionaux et autres groupes pourront se réunir le mardi 21 octobre à 9 heures.

J'ai l'honneur de vous inviter à nommer, à l'aide du formulaire ci-joint, un représentant de votre Gouvernement afin de participer à la première réunion du Groupe de travail juridique et technique à composition non limitée. **Un formulaire doit être rempli pour chaque participant et être transmis au secrétariat de l'Approche stratégique avant le 31 août, à l'adresse suivante :**

Secrétariat de la SAICM  
a.b.s. Service « produits chimiques » du PNUE  
15 chemin des Anémones  
CH-1219 Châtelaine  
Genève (Suisse)  
Télécopie : (41 22) 797 34 60

Un nombre limité de Gouvernements des pays en développement et de pays à économie en transition par région peuvent désigner une personne pour recevoir une assistance financière pour la prise en charges des frais de voyages (billet d'avion et indemnité journalière de subsistance) et ainsi participer à la réunion. Dans un premier temps, les points focaux régionaux de l'Approche stratégique, en consultation avec les points focaux nationaux, identifieront les Gouvernements de chaque région qui pourront bénéficier d'une assistance financière. Une fois les Gouvernements

*Point focal national de l'Approche stratégique  
(or Représentent permanent à Genève dans les cas où aucun point focal n'est établi)*

éligibles identifiés, **le point focal national de l'Approche stratégique du pays concerné ou, pour les pays n'ayant pas de point focal national, le Ministère des affaires étrangères, désignera le représentant qui pourra profiter de l'assistance pour les frais de voyage.** Les listes des points focaux régionaux et nationaux de l'Approche stratégiques sont disponibles sur le site Internet de l'Approche stratégique [www.saicm.org](http://www.saicm.org).

Afin de préparer les discussions sur les questions financières et les problèmes émergents lors de la réunion, les parties prenantes sont invitées à compléter les questionnaires ci-joints et à les faire parvenir au secrétariat de l'approche Stratégique d'ici au 31 août 2008 à l'adresse ci-dessus. Les questionnaires ont précédemment été mis à disposition sur le site internet de l'Approche stratégique et portés à l'attention des points focaux nationaux par courrier électronique en juin 2008.

La réunion du Groupe de travail juridique et technique à composition non limitée de l'Approche stratégique précédera immédiatement la quatrième réunion de la Conférences des Parties de la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international, qui aura lieu à Rome sur le même site du 27 au 31 octobre 2008. Dans les cas où le représentant officiel d'un Gouvernement, soutenu financièrement par le secrétariat de la Convention de Rotterdam pour participer à la Conférence des Parties, serait aussi le point focal national de l'Approche stratégique, le Gouvernement concerné sera invité à désigner cette personne pour recevoir une assistance financière afin de participer à la réunion du Groupe de travail juridique et technique à composition non limitée de l'Approche stratégique

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Monsieur Muhammed Omotola du secrétariat de l'Approche stratégique par téléphone (41 22) 917 83 34, télécopie (41 22) 797 34 60 ou courrier électronique ([saicm@chemicals.unep.ch](mailto:saicm@chemicals.unep.ch)) ou consulter le site internet [www.saicm.org](http://www.saicm.org).

Je me réjouis de vous voir à la réunion et d'ici là, vous prie d'agréer mes cordiales salutations.

(Signé)

Per M. Bakken  
Chef

Service des Substances Chimiques  
Division des Technologies, de l'Industrie et de l'Economie